



*Bourganeuf
Royère de Vassivière*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Siège social : MAIRIE-23250 SOUBREBOST
Secrétariat : Place du Mail – BP 27 – 23400 BOURGANEUF**

Délibération n° 2007/12/04

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
BOURGANEUF-ROYERE DE VASSIVIERE**

SEANCE DU 20 DECEMBRE 2007

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
49	49	25

DATE DE LA CONVOCATION

12 décembre 2007

L'an deux mille sept, le 20 décembre, à dix huit heures trente, le Conseil Communautaire de Bourganeuf-Royère, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de Faux Mazuras, sur la convocation en date du 12 décembre 2007, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ETAIENT PRESENTS :

MM SIMON CHAUTEMPS, BOUEYRE, JOUHAUD, COULON, SARTOUX, MICHAUD, MAZIERE, PATEYRON, CHAUSSADE, MEUNIER, GUILLAUMOT, PETIT, SCAFONE, BAUDRON, LE CALVEZ, DEMARGNE, MORE, MEYER, BARLET, PAROT

Mmes SPRINGER, LAROUDIE, DUMEYNIÉ, BETTON

Suppléantes : Mme BOUDEREAU

Excusés : MM. CHOMETTE, DEBESSON, FLOIRAT, CALOMINE, LABORDE, JAMILLOUX

Mmes MAZIERE, BATTISTON, JOUANNETAUD, LEMEIGNAN

OBJET : Demande de financement pour l'une des actions 2008 du Pôle Local d'Accueil « Diffuser localement les opportunités économiques »

L'avenir du territoire dépend du maintien et du développement de la population, des filières économiques et des services. Aussi la Communauté de communes, à travers ses différentes compétences, vise à créer des conditions favorables pour mieux répondre aux attentes des habitants et des nouveaux arrivants en matière d'installation résidentielle et professionnelle.

C'est dans ce contexte que le Pôle Local d'Accueil (service partagé avec la CIATE) assure, depuis septembre 2003, des fonctions de construction de l'offre locale, de communication-sensibilisation, de prospection de porteurs de projet et de d'appui aux démarches d'installation professionnelle et résidentielle.

Au cours de l'année 2007, ce sont 80 porteurs de projets qui ont bénéficié du service du Pôle Local d'Accueil, après en avoir connu l'existence grâce aux opérations de communication conduites auprès de médias locaux et nationaux et aux recommandations des élus et des structures partenaires. Le travail de l'animatrice, Anne-Gaëlle Guillaume, auprès des candidats à l'installation est basé sur l'écoute, l'évaluation des besoins et la mobilisation des interventions complémentaires des différents opérateurs afin d'offrir une réponse aussi exhaustive que possible aux demandes relevant de projets professionnels ou de projets de vie.

Quelques chiffres pour l'année 2007 :

- 78% des contacts de l'année résidaient dans d'autres territoires régionaux ou nationaux. En décembre, 32% de ces foyers ont finalisé leur installation résidentielle et professionnelle dans nos communes (dont 47% sur la Communauté de communes, soit 6 nouvelles entreprises dans le commerce et l'agro-tourisme et environ une trentaine de nouveaux habitants).

- 22% des contacts de l'année habitaient déjà dans nos communes, parmi eux 67% avaient un projet de création ou de reprise d'entreprise et 33% étaient à la recherche d'un repreneur pour leur activité. En décembre, 50% de ces personnes ont finalisé leur création ou leur reprise d'activité (dont 50% sur la Communauté de communes, soit 4 nouvelles entreprises dans les services et l'artisanat).

De nombreux projets d'installation initiés en 2007 sont encore en cours de démarches en vue de se réaliser en 2008.

Le bilan détaillé des actions conduites en 2007 par le « Pôle Local d'Accueil » (PLA) sera proposé à la commission communautaire Accueil et sera présenté au Conseil Communautaire lors d'une prochaine séance début 2008.

Demande de financements pour l'année 2008 :

Afin de poursuivre l'action engagée depuis septembre 2003, la Communauté de Communes de Bourganeuf – Royère de Vassivière, en tant que structure porteuse au titre des deux communautés de communes (*selon une convention spécifique et conformément aux articles L 5111-1 et L 5221-1 de la loi n° 96-142 du 21 février 1996 du Code Général des Collectivités Territoriales*), prévoit de faire une nouvelle demande de financement (à hauteur de 80%) pour le poste d'animation et le programme d'actions, sur l'année 2008, auprès du Conseil Régional du Limousin et de l'Etat, dans le cadre du contrat de plan Etat Région.

Les actions envisagées au titre de l'année 2008 ont été élaborées avec la commission « accueil » le 29 août. Elles ont été intégrées au sein du nouveau projet de contrat de Pays Sud Creusois tel que l'ont demandé les financeurs concernés. Elles seront présentées au Conseil Communautaire lors d'une prochaine séance début 2008.

Néanmoins l'une des actions envisagées, intitulée « Diffuser localement les opportunités économiques », devrait pouvoir être mise en œuvre dès janvier 2008. Au préalable, une demande de financement spécifique doit être déposée auprès du Conseil Régional du Limousin et de l'Etat, dans le cadre du contrat de plan Etat Région.

Présentation de l'action « diffuser localement les opportunités économiques » :

Le PLA souhaite renforcer ses actions de diffusion des opportunités économiques et de prospection des porteurs de projet en promouvant le plus largement possible, à l'extérieur du limousin tel que cela est déjà initié et dorénavant également à l'intérieur même du territoire, l'ensemble des opportunités économiques afin de trouver à les pourvoir : offres de reprise d'entreprises, création d'activités, immobiliers d'entreprises, emplois salariés, stages, ...

L'action s'inspire quelque peu de l'expérience, intitulée « Potentiels », conduite par le PLA du Pays de Vézère-Auvézère.

Le rôle de la chargée de mission sera de recenser les offres en mobilisant les partenaires concernés (CCI, CMA, ADASEA, SAFER, ANPE, Mission Locale, agences d'intérim...) et de structurer les informations, chaque trimestre, au sein d'un document de 4 pages maximum.

Chaque trimestre, des prestataires imprimeront et diffuseront cette lettre d'informations dans l'ensemble des 7 260 boîtes aux lettres du territoire (3 354 sur CIATE et 3 906 sur CCBRV).

Tant que possible, afin d'augmenter sa lisibilité, ce document pourra être envoyé en même temps que « Forces Communes » dans les boîtes aux lettres de la Communauté de communes de Bourgneuf-Royère de Vassivière. Le prochain numéro du journal communautaire devant sortir courant janvier, nous souhaitons présenter rapidement la demande de financement liée à cette action auprès du Conseil Régional du Limousin et de l'Etat, dans le cadre du contrat de plan Etat Région.

Plan de financement de l'action « diffuser localement les opportunités économiques » :

Dépenses	En euros	Ressources	En Euros
Action « Diffuser localement les opportunités économiques »		2 intercommunalités (20%)	1 740
- 4 x impression 4 pages maxi	3 500	- CCBRV	870
- 4 x diffusion postale 7 260 boîtes aux lettres des 2 intercommunalités	5 200	- CIATE	870
Sous-Total	8 700	Contrat de plan Etat-Région (80%)	6 960
		Sous-Total	8 700

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Approuve le plan de financement de l'action « Diffuser localement les opportunités économiques » sur les deux intercommunalités sur l'année 2008, présenté ci-dessus ;
- Autorise le Président à engager les crédits nécessaires ;
- Autorise le Président de la Communauté de communes de Bourgneuf – Royère de Vassivière, en tant que structure porteuse au titre des deux intercommunalités selon une convention spécifique, à entreprendre les démarches de demande de financements.

A Bourgneuf, le 21 décembre 2007
 Pour copie conforme
 Le Président,

Jean-Claude MICHAUD